

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : Interligue Optimist

Dates complètes : 21 et 22 mai 2011

Lieu : Boulogne sur Mer

Autorité Organisatrice : Yacht Club Boulonnais

1. REGLES

L'interligue Optimist, comptant pour le classement national des coureurs sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 1.1.1. les règles de l'Association de Classe
- 1.2. les règlements fédéraux, les instructions de courses et leurs éventuels avenants
- 1.3. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe OPTIMIST.

2.2. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
OPTI	20 euros (25 euros après le 18 mai)

Chèque à libeller à l'ordre du YCB

Prévoir impérativement l'appoint pour tout paiement en espèces

4. PROGRAMME

Samedi 21 mai 2011

P.M. : 15 :37 B.M. : 22:50 Coefficient : 81

9h : - Accueil des concurrents
- Inscriptions

15h : - A disposition du Comité de Course en mer pour 1 ou plusieurs courses à suivre.

19h - Buffet Dinatoire (8€ / enfant ; 10€ / adulte)
Inscription souhaitable pour le 18 mai (idem inscriptions régata)

Dimanche 22 mai 2011

P.M. : 16:21 B.M. : 11:13 Coefficient : 75

10h : - A disposition du Comité de Course en mer pour 1 ou plusieurs courses à suivre.

17h Proclamation des résultats

Remise des prix

« Pot de l'amitié »

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 21 mai 2011

6. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de type triangle olympiques

7. CLASSEMENT

7.1.Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 3

8. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

9. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

10. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le YCBoulonnais au 03.21.31.80.67

Ycb.gambetta@aliceadsl.fr

FICHE D'INSCRIPTION

INTERLIGUE OPTIMIST 21 & 22 mars 2011

SUPPORT

Optimist

Benjamin

Garçon

Minime

Fille

Numéro de voile :

COUREUR

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro de licence :

Club :

N° Club :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), père ou mère⁽¹⁾ de l'enfant,
autorise mon fils ou ma fille⁽¹⁾ à participer à la régata Interligue Optimist des 21 et 22
mai 2011 organisée par le Yacht Club Boulonnais

Fait à, le Signature

(1) : Rayer la mention inutile

